

# Lo Journal d'Acqui



SAINT LÉON SUR VÉZÈRE

Été 2024

## CHÈRE ST LÉONNAISES, CHERS ST LÉONNAIS,

Avec l'arrivée des beaux jours, nous pouvons nous réjouir de l'approche de la saison estivale et de toutes les animations qui l'accompagnent. Ce moment propice aux événements doit nous permettre de profiter pleinement de notre si belle commune de Saint Léon.

La municipalité poursuit sa politique d'aménagement et de modernisation du village, tout en veillant à préserver son authenticité si chère à nos cœurs. Nous sommes fiers de notre patrimoine et nous nous efforçons de le mettre en valeur pour le bien-être de tous.

Le 24 mai dernier, nous avons reçu la visite de Mr Pascal BERNARD, chargé d'expertise pour l'association « Des Plus Beaux Villages de France ». Nous attendons son retour, mais la municipalité est confiante pour conserver son label.

C'est également l'occasion de féliciter chaleureusement les associations du village pour leurs engagements et leurs contributions précieuses à la vie locale. Leur dévouement et leur travail bénévole sont indispensables pour faire de notre commune un endroit dynamique et convivial.

En ce début d'année, c'est la bibliothèque municipale que nous avons réactualisée et réaménagée afin de la rendre plus chaleureuse et agréable pour les lecteurs grands ou petits. Une palette de nouveaux romans, BD ou mangas, mais aussi de vidéos, vous y attendent.

Je profite de cet édito pour saluer les brillants résultats sportifs de nos cinq jeunes Silexiens, soutenus financièrement par la commune, lors des TFJV (trophée de France des jeunes vététistes) à la station de Super Dévoluy dans les Hautes Alpes. Je n'oublie pas le club de football qui, suite à une magnifique saison, est devenu le 20 mai dernier, vice-champion de Dordogne. Ces succès illustrent la passion et le talent présents dans notre village.

Cette année encore nous sommes heureux de vous annoncer que notre budget est une fois encore à l'équilibre. Les détails financiers sont disponibles dans ce journal, et nous nous tenons mon équipe et moi-même à votre disposition pour toute information complémentaire.

En ce qui concerne les infrastructures, nous vous informons que ça y est !!! Depuis fin mai, le parking de l'école est, comme annoncé en début d'année, dorénavant payant. Cette mesure qui vise à réguler le stationnement et à garantir un meilleur accès à tous, devrait permettre aussi à la commune de bénéficier de nouvelle rentrée d'argent et de ce fait d'éviter une augmentation des impôts locaux qui semblait inéluctable. Après un mois de mise en service et d'utilisation les premiers retours financiers sont très encourageants. Par ailleurs, suite aux inondations de décembre dernier, la borne des camping-cars a été rendue inutilisable. La municipalité a changé le système de paiement, le rendant plus pratique ce qui nous permettra d'ouvrir l'aire de stationnement toute l'année. Enfin, Lors du dernier conseil communautaire du mois d'Avril, il a été voté au budget de celui-ci, l'arrivée prochaine d'une station de vélo électrique (installation prévue devant le point info), investissement pris en charge en totalité par la communauté de Communes.

Comme à chaque fois, j'ai une pensée toute particulière pour les St Léonnaises et St Léonnais qui nous ont quittés.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute ; aussi, n'hésitez pas à nous solliciter.

Ensemble, continuons à construire un avenir prometteur pour notre commune, en préservant nos traditions et en embrassant les opportunités de développement qui s'offrent à nous.

Je vous souhaite en mon nom, au nom du Conseil Municipal et des agents communaux un merveilleux et bel été.

Restant toujours à vos côtés,

Avec toute mon amitié,

Votre Maire,

Yannick DALBAVIE

# Dans ce numéro :

Édito du Maire	2		
Flash infos	3	Mot de la Maîtresse	11
Mairie / Agence Postale Communale	4	Art & Voyage / Exposition peinture	12
Bibliothèque	5	Grand Chamboule-Tout au cœur du village	13 - 18
Etat-Civil / Renouvellement Carte identité	6	Transport solidaire/Vélo route voie verte	19
Recensement citoyen / Maison France Service	7	Obligation débroussaillage	20
Budget	8	Déchetterie / Guide du Tri	21
Parking payant / Camping car Park	9	Syndicat Mixte Bassin Versant de la Vézère	22
N'oublions pas	10	Mot de l'opposition	23
Il était une fois l'école	10	Agenda	24

## FLASH INFO

Jean-Hugues VILLATTE rejoint l'équipe de juin à septembre pour tenir le camping.

La série « Fortunes de France » tournée en Périgord en mai-juin 2023, sera diffusée sur France 2 en septembre.

Vendredi 24 mai a eu lieu la visite de réexpertise pour le renouvellement du label Plus Beaux Villages de France. L'occasion de montrer les évolutions du centre bourg depuis la dernière visite en 2017.

Le bulletin d'inscription de la Brocante Dimanche 14 juillet est disponible sur le site de la mairie [www.slve.fr](http://www.slve.fr), pensez-y il reste encore des places.

# MAIRIE

4 rue de la Batellerie 1er ÉTAGE - DROITE

## HORAIRES

Lundi	<b>13h30 - 17h30</b>
Mardi	<b>13h30 - 17h30</b>
Mercredi	<b>FERMÉ</b>
Jeudi	<b>13h30 - 17h30</b>
Vendredi	<b>13h30 - 17h30</b>



05 53 50 73 16



mairie@slve.fr



www.slve.fr



Mairie de St Léon sur Vézère



Suivez l'actualité et les alertes  
de la Commune avec  
l'application gratuite  
PanneauPocket



Disponible sur  
App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

EXPLORE IT ON  
AppGallery

© PanneauPocket

# AGENCE POSTALE

## HORAIRES

Lundi	<b>13h30 - 17h15</b>
Mardi	<b>13h30 - 17h15</b>
Mercredi	<b>FERMÉ</b>
Jeudi	<b>13h30 - 17h15</b>
Vendredi	<b>13h30 - 17h15</b>



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courrier et colis
- Vente enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne par le titulaire (max 350€)
- Dépôt de chèques
- Accès internet

Les recommandés et colis avisés sont conservés 15 jours

# BIBLIOTHÈQUE

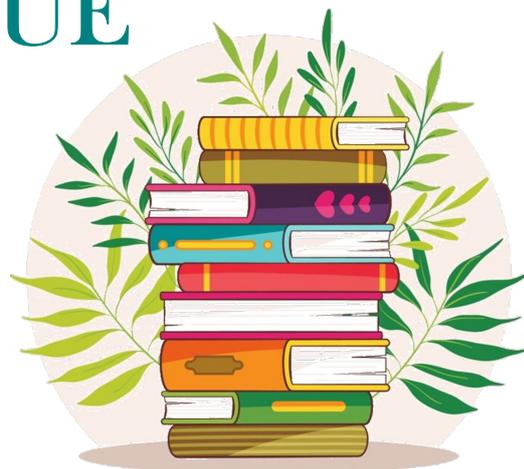
Sylvie vous accueille les :

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 15h30 à 18h

Vendredi de 15h30 à 18h

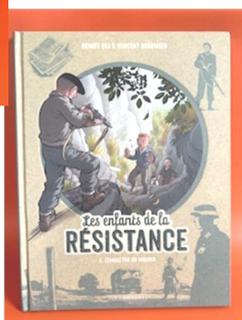
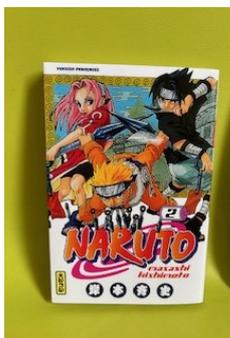
bibstleonvezere@gmail.com



Vendredi 26 avril à 18h, le nouvel aménagement et les nouveautés de la bibliothèque ont été présentés au cours d'un moment convivial.

Vous étiez une cinquantaine de personnes à vouloir vous réapproprier le lieu. Des idées d'animations ont émergé, souhaitons que cette dynamique se poursuive !

Notre partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt ne nous permet pas de récupérer vos dons de livres afin de faire vivre le catalogue existant. Nous vous incitons à les déposer dans les boîtes à lire ou à la recyclerie.



L'acquisition de nouveautés se poursuit pour petits et grands. Venez vite les dévorer !



Samedi 15 juin 10h  
1ère réunion pour le lancement et l'organisation du Club de lecture !



# 2024



## ILS SE SONT UNIS

Marie-Cécile BURBAUD & Rafael SIMAN le 17 février

Claire GANCET et Gaël DURAND le 1er juin

Nadège THIERRY et Christophe PIGNARD le 11 juin

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Catherine BASSET le 25 octobre 2023

Mauricette LESPINASSE le 9 janvier

Jacqueline JAYAT-BOUBY le 10 février

Yvette LESPINASSE le 1er mars

Patrick PLAQUET le 3 mars

Isabelle GAILLARD le 7 juin

# RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

1. Réaliser la pré-demande sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
2. Prendre rendez-vous dans une mairie habilitée. Au plus proche : Montignac, Terrasson, Sarlat, St Cyprien, Belvès

### Durée de validité carte d'identité:

#### Personne majeure :

- ⇒ Carte délivrée entre 2004 et 2013 : 10 ans bonifiée de 5 ans soit 15 ans.
- ⇒ Carte ancien modèle délivrée entre le 1er janvier 2014 et le 2 août 2021 : 15 ans.
- ⇒ Nouvelle carte identité (format CB) : 10 ans.

#### Personne mineure :

Si la personne devient majeure avant la date d'expiration, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande de carte. La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans.

### Période de validité du passeport :

- ⇒ personne majeure : la durée de validité est de 10 ans.
- ⇒ personne mineure : la durée de validité est de 5 ans.

# RECENSEMENT CITOYEN



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Bientôt **16 ans**?

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen afin d'obtenir l'**attestation de recensement**.

Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif.

Vous serez ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**, qu'il faut avoir fait (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen, un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Le recensement peut se faire en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie avec votre carte nationale d'identité ou passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

## MAISON FRANCE SERVICE



France services

PERMANENCES FRANCE SERVICES - MONTIGNAC

Besoin d'aide dans vos démarches administratives?

Contactez la Maison France Service de Montignac pour un rendez-vous au :

05.53.51.79.90

ou

[france-services.montignac@cc-ch.fr](mailto:france-services.montignac@cc-ch.fr)

Organisme	Jours	Contact
ADIL 24	1er mercredi du mois de 9h à 12h	Prise de rendez-vous avec eux directement au 05.53.09.89.89 ou par <a href="mailto:mailcontact@adil24.org">mailcontact@adil24.org</a>
PERIGORD NOIR RENOV'	Sur rendez-vous	Prise de rendez-vous avec eux directement : 05.53.45.44.62
CARSAT / MSA CPAM CAF DDFIP Pôle emploi	Sur rendez-vous	S'adresser aux agents France Services Montignac 05 53 51 79 90
Conciliateur de Justice	2ème mercredi du mois de 14h à 17h	Prise de rendez-vous auprès de vos équipes France Service
Informations juridiques	2ème jeudi du mois de 14h à 16h	Prise de rendez-vous au 05 53 35 34 03
Mission locale du Périgord Noir	Sur RDV	Prise de rendez-vous au 05 53 50 82 44

Adresse  
Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos  
24290 MONTIGNAC

Téléphone et mail  
05 53 51 79 90  
[france-services.montignac@cc-vh.fr](mailto:france-services.montignac@cc-vh.fr)

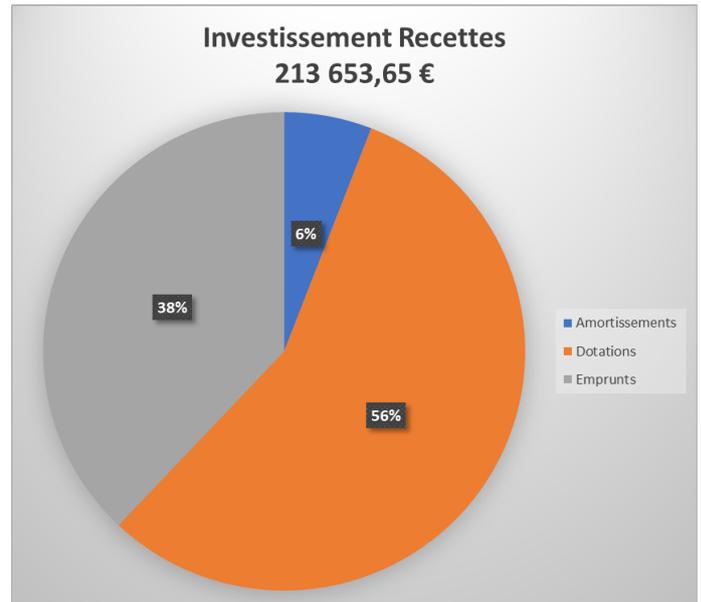
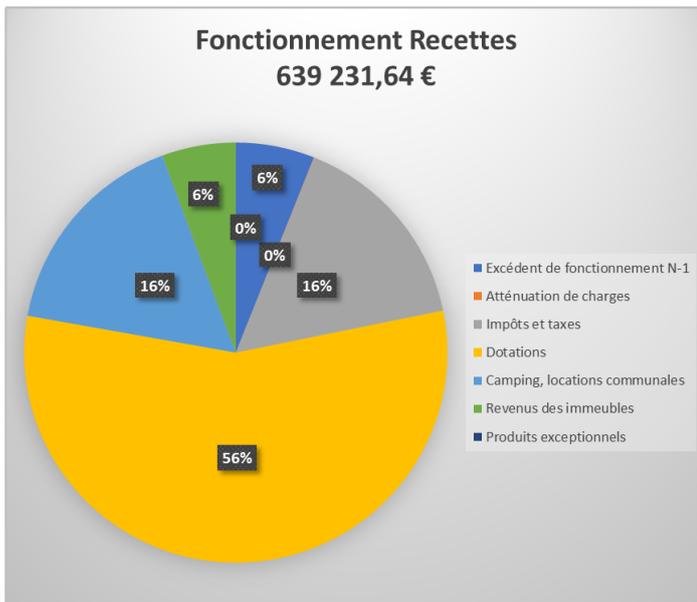
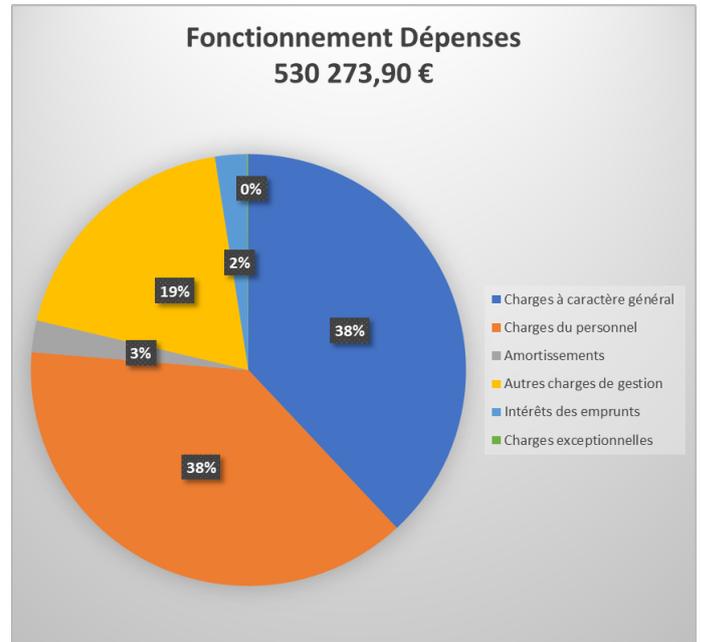
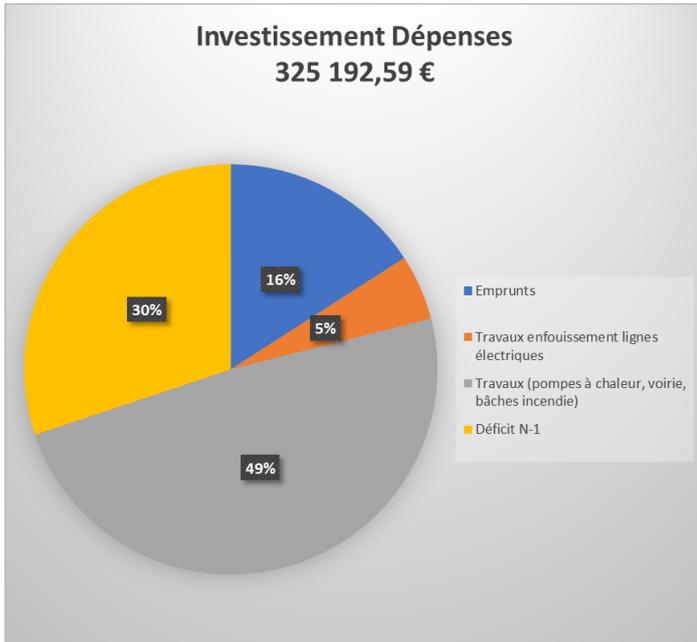


Jours et horaires d'ouverture au public  
Lundi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mardi : 9h00-12h00  
Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30  
Jeudi : 9h00-12h00  
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

# BUDGET

## RÉSULTAT 2023 :



Pour l'exercice 2024 le budget s'équilibre de la façon suivante :

- ◆ La partie fonctionnement s'équilibre à hauteur de : 667 302,22 €
- ◆ La partie investissement s'équilibre à hauteur de : 358 116,95€

## POINT SUR LES PROJETS :

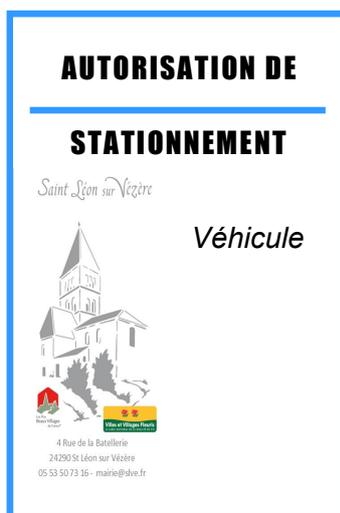
- ◆ Réaménagement de la bibliothèque
- ◆ Travaux de voirie
- ◆ Réhabilitation Maison des Granges
- ◆ Réfection du parking derrière la mairie

# PARKING PAYANT

Le parking derrière la mairie a été réaménagé et, est devenu payant depuis le 24 mai 2024. Des contrôles sont effectués régulièrement ; pour éviter toute contravention, pensez-bien à mettre votre carte de stationnement (gratuite pour les habitants de la commune). Si vous ne l'avez pas encore demandée, contactez le secrétariat.

Les contraventions d'un montant de 17€ (Forfait Post Stationnement) envoyées au service de recouvrement ne pourront pas être annulées.

Le tarif est applicable du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de 9h à 19h selon la délibération D2023-41 du 15 novembre 2023.



TARIFS	
DURÉE DE STATIONNEMENT	COÛT
2H	2,50€
3h	3,00€
4h	3,50€
La journée	5,00€

# STATIONNEMENT GÊNANT

Nous vous demandons de respecter les places de parking et stationnement dédiés. De trop nombreuses incivilités sont constatées chaque jour.

**Pour rappel** : la halte nautique et l'entrée du camping sont interdites au stationnement, merci de laisser ces zones libres.

Merci de faire attention également aux places handicapées devant le parking riverain et devant la mairie.

# CAMPING CAR PARK

La gestion de l'aire de stationnement des camping-cars a été confiée à la société Camping-car Park.

Un nouvel aménagement et une nouvelle borne a été installée. L'aire va bénéficier d'une meilleure visibilité.

L'installation de bornes électriques aura lieu en novembre ce qui permettra d'ouvrir l'aire à l'année.

CAMPING-CAR PARK, c'est **plus de 600 aires et campings** en Europe accessibles toute l'année 24/24h grâce à la carte PASS'ÉTAPES.

# N'OUBLIONS PAS



Commémoration du 8 mai 1945 *Extrait du discours de Pierre GAILLARD, secrétaire de l'ANACR:*

« Cette année nous célébrons le 79° anniversaire de la victoire de l'humanité sur la barbarie. (...) Cette année, c'est aussi le 80° anniversaire d'évènements décisifs dans la capitulation de l'Allemagne nazie, à savoir le débarquement des armées alliées en Normandie le 6 juin et en Provence le 15 août. La Dordogne devra attendre le 25 août (...). Sur tous les terrains de la lutte intérieure, la Dordogne a apporté sa contribution. (...) Le Montignacois a pris largement sa part de ce mouvement de rébellion et en a payé un fort tribut, 76 victimes parmi les résistants et la population. (..) Les noms de ces victimes figurent sur les nombreux monuments, stèles et plaques qui jalonnent le territoire(...). »

## IL ÉTAIT UNE FOIS L'ÉCOLE

C'est en 1833 que l'on trouve mention du premier instituteur public, en la personne de Gérard Chaumel, lequel ayant demandé son changement parce qu'il ne pouvait y vivre et encore moins maintenir sa famille, démissionnera le 26 novembre 1844 ; il sera remplacé non sans difficultés.

En 1863, un poste d'institutrice est créé avec Mme Jeanne Caroline Touron née Dazinière.

Après plusieurs locations, la commune achète en 1866 pour 7.123,30 F, une maison destinée à recevoir l'école et la mairie; laquelle sera revendue en 1880 à M Tremouille qui la relouera pour 70 F à la municipalité, afin d'accueillir en 1883 l'école enfantine, et deviendra ensuite l'épicerie du bourg.

Sur les pressantes instances de l'inspecteur des écoles de Sarlat du 12 novembre 1872, la commune louera au sieur Lambote, une salle d'école de filles, pour un loyer de 80 F.

Enfin en 1878, la commune achète l'immeuble servant d'entrepôt à M Bourges (de la Vermondie) pour être converti en salles d'école, logements des instituteurs et mairie.

L'achat et les réparations s'élèvent à la somme de 23.762,29 F plus les honoraires de l'architecte de Périgueux chargé des plans et devis. Son financement est assuré avec un emprunt de 15.200 F sur 30 ans remboursé par l'augmentation du centime additionnel.

Après bien des péripéties dans les finitions, le bâtiment est devenu en 1880, l'école et la mairie que nous connaissons.

Article issu des archives de la Mairie

Serge SEPART

# DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE...



Au cours de ce 2<sup>e</sup> semestre de l'année scolaire, nos élèves ont pu participer aux Olympiades organisées par l'USEP. A cette occasion, notre école a accueilli les élèves d'Aubas, St Amand Coly et Thonac. La rencontre, initialement prévue sur le terrain de foot, a finalement eu lieu sur une partie des terrains de pétanques et du nouveau parking en raison de la météo. Nous remercions David Gorse, Thierry Audy et Yannick Dalbavie d'avoir accepté que nous utilisions ces espaces et de tout avoir mis en œuvre pour qu'ils soient praticables pour les enfants. Malgré le mauvais temps, les enfants étaient contents de se rencontrer et de participer à ces activités.

Suite à la proposition de Lucie Lespinasse et Felix Delcourt, qui entreprennent de redonner vie aux vignes de St Léon, nous avons pu nous lancer dans un projet viticole. En effet, ils ont proposé aux enfants de planter chacun leur pied de vigne nominatif, pour qu'ils puissent suivre sa croissance pour les années à venir. Les enfants étaient ravis de travailler la terre et de découvrir tout le vocabulaire lié au développement du pied de vigne. Mille mercis à eux deux.

Nous remercions également Yannick Beaupuis pour les pancartes qui seront associées à la plantation de chaque enfant.



Grâce au projet jardin en commun avec le périscolaire, porté par Odile Delbos, les enfants apprennent à collaborer, ils étudient le cycle de la vie, la biodiversité, le respect des plantes, des insectes, gastéropodes et autres petits animaux.

A l'occasion de la semaine de la maternelle, nous avons pu collaborer avec Pascaline Lespinasse pour un moment de partage et d'activités manuelles avec ses petites protégées. Les grands étaient contents de recevoir des enfants plus jeunes et les plus jeunes ont pu mettre un pied dans l'univers de l'école. Ce type de projet, visant à faire de l'école un environnement familier pour les futurs élèves, sera renouvelé l'an prochain avec d'autres assistantes maternelles du secteur.



Le carnaval de l'école a eu lieu le 21 mars. Les enfants étaient heureux de profiter de ce moment de festivités avec leurs parents. Nous remercions le soleil d'avoir été au rendez-vous. Nous remercions la compagnie du Bus des Rêves pour leur représentation animée qui a su mettre du soleil dans cette journée, ainsi que Christine Labatut, notre généreuse épicière qui a offert le goûter aux enfants.

# ARTS ET VOYAGES EN EXPO AU MANOIR-DONJON DE LA SALLE



Le 4 Mai a eu lieu au Manoir-Donjon de la Salle le vernissage de l'exposition « Beautés animalières » proposée par l'association Arts et Voyages. Malgré une météo décevante, ce furent plus de 70 personnes qui se retrouvèrent pour un sympathique cocktail suivi d'une découverte des œuvres des trois artistes (deux sculpteurs et une photographe) exposées dans les différentes salles du Manoir. L'exposition a été maintenue pendant deux semaines, au cours desquelles, il était possible de visiter le Manoir et en même temps d'échanger avec les artistes. Parcourant les salles, vous pouviez ainsi découvrir les bronzes et les terres cuites émaillées ou non de Jules Lesouef ou encore les résines et bronzes d'André Chéca et finir, en montant dans l'ancre du dragon, admirer les photos animalières de Carole Epinette. Ce furent deux belles semaines permettant d'apprécier le regard croisé de trois artistes sur l'univers animal.



## L'ÉCOLE DE PEINTURE DE SAINT LÉON EXPOSE



Ce vendredi 31 mai, a eu lieu le vernissage de l'exposition de l'école de peinture de Saint-Léon. Durant tout le week-end, les habitants du village, mais aussi les touristes ont pu venir découvrir les toiles réalisées pendant l'année par les élèves de cette école animée par Florence Cornière. Actuellement, une dizaine de personnes se réunissent tous les 15 jours, le mardi de 9h30 à 12h30 et, pendant trois heures, dans une atmosphère chaleureuse, chacun tente de s'exprimer sur la toile. Ce n'est pas toujours chose facile, mais Florence est là, allant de l'un à l'autre en prodiguant ses conseils.

Il y a encore de la place, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés l'ambiance est sympathique et nous serons heureux de vous accueillir !

Contactez Florence au 06 14 14 68 80 - [florence.corniere@sfr.fr](mailto:florence.corniere@sfr.fr)



Nicole DEGRAVE



# CLUB DE FOOT

Malgré une défaite amère en finale du championnat de Dordogne de football critérium à 8, le 20 Mai dernier perdue 3 à 2, qui fut également la seule défaite de toute la saison, le club a su tirer des enseignements positifs et se tourner vers l'avenir avec enthousiasme.



En avril dernier, une opportunité unique s'est présentée pour le club de Saint Léon en association avec l'équipe de foot Loisirs « Les Bécasses de Bars ». Invités par le village natal d'un joueur du club, ces derniers ont eu l'honneur de représenter Saint Léon à FERMEDO village situé à 50 Km de Porto. Ce week-end mémorable d'échanges et d'amitié franco-portugaise a permis aux joueurs de disputer un match amical (perdu 3 à 0), de tisser des liens forts avec les habitants du village et de créer des souvenirs impérissables.



L'ensemble des dirigeants et des joueurs tiennent à exprimer leur profonde gratitude envers tous ceux qui les ont soutenus financièrement tout au long de la saison. Grâce à leur générosité, le club a pu maintenir ses activités. L'équipe remercie également la municipalité pour son soutien. Cette année encore l'ensemble des joueurs se sont investis pour redonner un élan de fraîcheur à nos vestiaires et notre club house, en faisant les peintures et en arrangeant le terrain lorsque les sangliers l'ont dégradé.

Les membres du bureau du club ne se reposent pas sur leurs lauriers et sont déjà tournés vers l'avenir. Dans le but de continuer à promouvoir la passion du football dans le village, ils réfléchissent actuellement à la relance d'une équipe à 11 joueurs. Cela permettra aux joueurs de tous âges de s'exprimer pleinement sur le terrain et de représenter fièrement Saint Léon lors des compétitions à venir.



Cependant, pour concrétiser ce projet, le club a besoin du soutien précieux de bénévoles dévoués. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous ceux qui partagent la même passion et qui souhaitent s'investir dans cette aventure. Que ce soit pour l'encadrement des équipes, l'organisation d'événements ou toute autre forme d'aide, le club de Saint Léon accueille chaleureusement tous ceux qui souhaitent rejoindre cet esprit de convivialité qui caractérise le club.

En conclusion, notre petit club de football a vécu une saison riche en émotions, marquée par une défaite en finale du championnat de Dordogne, mais se réjouit d'avoir vu revenir des supporters St Léonnais lors de nos matchs à domicile et même à l'extérieur. L'ensemble des joueurs remercient les deux entraîneurs David GORSSE et Christophe LAUTERIE pour la culture du beau jeu qu'ils nous ont enseignés. Le club est et restera toujours animé par le mot d'ordre de convivialité qui le caractérise si bien. Nous aurons le plaisir de nous retrouver à nouveau sur les terrains à partir de fin août pour les entraînements et fin septembre pour les premiers matchs officiels.

Sportivement, le Bureau et les joueurs

## LES BÉCASSES DE BARS

Chers St Léonnais,

Les Bécasses sont une équipe de foot loisirs, qui se fait plaisir de rencontrer une fois par semaine, des anciennes gloires locales du football comme nous !!! Cette année encore, nous avons fait 20 matchs avec une seule défaite au compteur. Cette saison, nous avons avec le club de football L'ALS St Léon alias « L'ephad », fait un séjour au Portugal chez notre ami José Martins où nous avons rencontré l'équipe locale.

Alors si tu as plus de 35 ans, n'hésite pas à nous rejoindre pour jouer et passer un agréable moment de GRAND FOOTBALL !! Amitiés Sportives, El Président



Hugo DUPRE

# GRAND CHAMBOULE - TOUT AU COEUR DU VILLAGE !

Le printemps qui s'achève a apporté bien des changements dans notre village, et c'est sous un soleil qui enfin est arrivé que les petites échoppes ouvrent leurs portes. Allons déjà dans le quartier de l'église.

## Il y a ceux qui ont bougé :

### Olivier Legay : L'art de la sculpture sur bois



Tout le monde le connaît maintenant ! Il s'est installé en 2013 à l'ancienne poste (actuellement le cabinet infirmier), puis à la petite échoppe et ensuite place de l'église, pour finir par un retour aux sources en ouvrant boutique à la dernière ancienne poste ! Il semblerait que l'histoire d'Olivier soit liée à celle de la Poste ! Mais, nous ne sommes plus dans un bureau et en entrant dans la boutique, vous êtes tout de suite interpellés par des visages qui semblent sortis d'un rêve, puis un peu plus loin, ce sont des personnages étranges mi humain, mi-dieu qui pour certains semblent encore reliés à l'arbre dont ils sont issus. Se promener dans la boutique d'Olivier, c'est un peu se promener au pays des légendes... Mais il n'y a pas que des statues, il y a aussi des planches à découper, des bols, des saladiers, des pots...

Bref il y en a pour tous les goûts !



Mais qui dit Olivier, dit aussi Evelyne, bien connue elle aussi pour avoir travaillé à la commune et à l'école. Retraitée depuis 4 ans, Evelyne s'est découvert des talents dans la petite restauration et c'est ainsi que sous deux parasols, elle vous accueille avec son sourire et ses pâtisseries.



## Chantal Schmitz : La SagiTerre

Pénétrer dans la boutique de Chantal, c'est comme entrer dans un nuage aux couleurs délicates allant d'un bleu turquoise plus ou moins irisé mais unique au brun des Mishimas en passant par la douceur du beige qui rappelle les pierres du Périgord Noir. Ici, tout est calme, paisible, délicat à l'image de Chantal qui nous parle de sa passion pour la poterie et surtout la céramique.



Après avoir travaillé au Québec comme aide sage-femme et avoir beaucoup voyagé, elle prend la décision de vivre de sa passion. Car c'est bien de passion dont il s'agit. Tout a commencé à l'âge de 5 ans sur des bords de rivière en Suisse, à modeler de l'argile, puis, la vie lui fait faire des choix professionnels, mais l'idée reste dans un coin de sa tête et ainsi, au début des années 90, Chantal décide de se former et entame des séries de stages et de formations au Québec, en Suisse et dans différents ateliers en France. CAP en poche, elle décide en 2020 d'ouvrir sa propre boutique à Aulas, puis en 2021 à Saint Léon dans le courrédo du puits et nous la retrouvons en 2024 place de l'église.

Ses créations ont des formes épurées, souvent plus ou moins rondes (sans doute un souvenir inconscient de son ancien métier !) et des couleurs uniques. Quand elle parle de son travail, Chantal nous dit : « Je souhaite que mes pièces expriment la joie et la passion, que je leur ai insufflées durant tout le processus créatif ». Car, en effet, le processus créatif est long et exigeant. Il y a la recherche de la forme, puis ensuite la recherche des émaux avec des pesées au dixième de gramme près, puis les cuissons avant d'avoir le bonheur de tenir **LA** pièce telle qu'elle l'avait imaginée. Mais mieux qu'un long texte, je vous laisse admirer les œuvres de Chantal qui pour conclure nous affirme :

"Là où il y a de la beauté, réside la joie".



## Il y a celui qui est resté :

### Frantz et le rêve du cueilleur de pierre



Toujours là et bien là, avec son sourire, sa guitare et ses créations originales. On ne présente plus Frantz, tout le monde dans le village et même au-delà le connaît.

Depuis plus de 4 ans, avec sa bonne humeur, sa gentillesse et ... son parasol, il fait partie de notre décor !

## Il y a ceux qui sont arrivés :

### Yannick Carlier: Comme 1 bijou



Elle aussi, vous êtes nombreux à la connaître. Pendant plusieurs années, elle a été, entre autres, la jardinière de notre village, grattant, plantant et arrosant avec obstination, au point de décrocher la médaille de la meilleure jardinière.

Mais Yannick n'a pas toujours été celle que nous connaissons. En effet, avant d'arriver en 2010 dans le village, elle a exercé pendant 13 ans le métier de marionnettiste, voyageant et travaillant pour de grands noms comme le Cirque Plume.



Le hasard des rencontres lui a permis d'apprendre le métier de bijoutière, et après avoir tenté plusieurs expériences d'installation, elle vient maintenant de se fixer et d'ouvrir sa boutique dans l'ancien local d'Olivier Legay . Des projets, elle en a plein la tête, comme par exemple un défilé de robes de mariée au château de Clérans le 22 juin prochain en collaboration avec une fleuriste et une chanteuse et d'autres idées qui sont encore en devenir. Mais poussons la porte de son échoppe, et brusquement, c'est la caverne d'Ali-Baba ! Des boucles d'oreilles, des bracelets, des colliers des attaches pour les cheveux, des bagues avec ou sans pierres... .

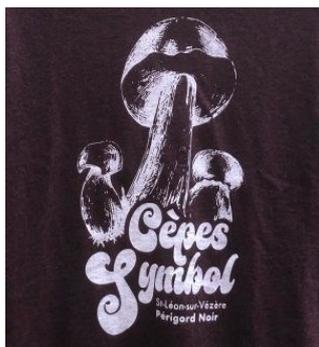
Bref, tout une offre pour se faire plaisir ou faire plaisir en restant raisonnable.

Et puis, dans une partie de la boutique, c'est Morgane qui propose ses tisanes, plantes sèches, sirops, baumes et huiles de massage, toute une offre là encore pour se faire du bien tout en apprenant les propriétés médicinales de certaines plantes.

Poussez la porte, vous serez les bienvenus !

## Gaëtan Swinnen et Rebecca Heymann : Scampy's Léon

Ils font partie des derniers arrivés, installés depuis un mois dans le local qui jouxte celui d'Olivier Legay, Gaëtan, graphiste de métier et Rébecca, sérigraphe imprimeur proposent des impressions sérigraphiques humoristiques sur T-shirt, cadre ou affiche. À découvrir !



Si on s'écarte un peu du quartier de l'église,

### Il y a ceux qui sont arrivés

## Nathan Mameri : La caverne poétique



Comédien dans l'âme depuis l'âge de 7 ans, Nathan écrit, chante et s'est employé à transformer la vie plus de 300 fois sur différentes scènes.

Il intervient également dans différents lieux éducatifs ou sociaux (lycée Pré de Cordy, Fondation de Selves,...) Cette année, il vient de décider de s'installer à Saint Léon pour proposer un nouveau concept de spectacles mêlant chansons, humour, slam et poésie, mélange de juke-box et de petit théâtre, Nathan souhaite ainsi « faire pétiller les cœurs » dans la caverne poétique située en face du Manoir-Donjon de la Salle.

Venez vous asseoir le temps d'une pause pour écouter et voir Nathan dans un de ses spectacles.

## Franja: la petite échoppe



La petite échoppe, à côté du Martin Pêcheur, héberge depuis quelques semaines un nouvel artisan.

En effet, c'est Franja, peintre sculpteur qui vient de décider de s'y installer. Suspendant pour un temps ses expositions en Dordogne et Lot et Garonne, Franja, titulaire d'un CAP de peintre en lettres et décorateur, peint et travaille le métal et la terre pour donner naissance à des sculptures (surtout des femmes) qui semblent issues de la matière.

Cathiecach, maintenant connue et reconnue pour ses créations d'une grande finesse et très colorées, expose quelques toiles au milieu des sculptures.

À découvrir !



## Il y a ceux qui sont restés :

### Olivier Picquart : boutique Piqoli



Tout le monde connaît la boutique Piqoli, où on est toujours accueilli avec le sourire de Nathalie pour découvrir les nouvelles créations sur ivoire de mammouth d'Olivier dans lesquelles ce dernier nous livre une partie de son imaginaire et de sa passion pour la relation homme/animal, mais aussi toute une variété de couteaux, foulards, boîtes à thé... d'une quinzaine d'artisans dont la seule préoccupation est le BEAU.

Leur dixième année d'ouverture se voit récompensée par leur entrée au Guide du Routard ! Chose rare pour une boutique.

### Yannick Beaupuis : l'Ornithorynque

Un peu à l'écart, au fond du courrédou de l'Abreuvoir, c'est encore un autre genre de boutique qui attend le visiteur.

En effet, Yannick est un véritable créateur qui peut indifféremment vous proposer des jeux d'énigmes, des puzzles, des bijoux, des lampes avec des éclairages bien particuliers..., autant d'objets découpés au laser. Mais l'Ornithorynque c'est aussi une maison d'édition avec déjà une dizaine de livres proposés pour petits et grands.



Nicole DEGRAVE

# TRANSPORT SOLIDAIRE

## Dispositif Atchoum



Dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié et de son plan d'action pour les six années à venir, il a été révélé la nécessité d'offrir une solution de transport aux personnes isolées ou en difficulté pour se déplacer.

Le dispositif Atchoum s'est présenté comme étant une réponse à ce besoin.

Atchoum facilite la mise en relation passagers-conducteurs grâce à une plateforme et un centre d'appel. Il permet la mise en relation de conducteurs volontaires et de passagers en difficultés souhaitant se déplacer à un moment précis.

Le passager fait sa demande de trajet en ligne sur un site internet ou via un centre d'appel. Atchoum met en relation le passager et le conducteur qui est disponible (et qui s'est fait connaître en amont à Atchoum en indiquant ses disponibilités de déplacement) pour répondre au besoin du passager pour un trajet aller ou aller-retour. Ce trajet peut être effectué dans le territoire ou à l'extérieur, sans limite de distance. Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance (ce calcul est effectué en amont par Atchoum pour indiquer le coût au passager).

Les tarifs sont les suivants :

- Trajet aller dit covoiturage : forfait de 3,75 € en dessous de 34 km et 0,11 € du km au-delà de 34 km
- Trajet aller-retour dit transport solidaire : 3,75 € en dessous de 11 km et 0,32 € du km au-delà de 11 km

Il n'y a pas de commission durant les transactions.

Le paiement se réalise soit :

- Par carte bancaire en ligne ou via le centre d'appel
- Par ticket mobilité (précisions à venir)

À noter que les cinq autres Communautés de Communes qui composent le Pays Périgord Noir vont également mettre en place ce dispositif.

## AIRE DE CO-VOITURAGE :

Pour rappel, une aire de co-voiturage est à votre disposition à l'entrée du village à côté du cimetière.

## LA VÈZÈRE À VÉLO : LA PREMIÈRE PORTION EST ENTIÈREMENT OUVERTE !

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme se mobilise pour offrir des alternatives au tout voiture : soutien au maintien des lignes de chemin de fer, développement des lignes de bus, covoiturage, location de vélo à assistance électrique, aide à l'achat de ce type de vélo et création d'une VéloRoute Voie Verte « la Vézère à Vélo ».

La Vézère à vélo est aménagée et totalement sécurisée sur les communes des Eyzies, du Bugue, de Limeuil et de St Chamassy.

Ces 23 km sont praticables sans difficulté avec des enfants. Des études de sécurisation sont actuellement en cours sur les autres communes concernées par l'itinéraire.

En attendant, à partir des Eyzies et jusqu'à Montignac-Lascaux, Aubas et Coly-St-Amand, vous avez la possibilité de continuer l'itinéraire à travers un parcours « sportif » qui emprunte des voies secondaires peu passantes.



# OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT



Les nombreux et puissants incendies de 2022 rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation liés à la période estivale. Pour prévenir cette situation, le Gouvernement lance une nouvelle campagne d'information dédiée aux obligations légales de débroussaillage (OLD).

Débroussailler permet de :

- limiter la propagation du feu
- faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers
- protéger une habitation et les personnes qui y vivent

Un feu de végétation démarre du sol et, dans 9 cas sur 10, résulte d'une action humaine. Le **débroussaillage est donc une obligation** dans les espaces classés à risque d'incendies de forêt et de végétation de 46 départements, dont le nôtre. Vous êtes concernés par cette obligation si vous êtes propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

## Horaires de tonte

Extrait de l'arrêté préfectoral n°24-2016-06-02-005

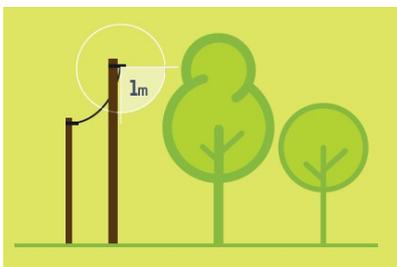
**Article 20** - Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ◆ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ◆ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Élagage des végétaux

Article L.51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveaine ou non du domaine public» Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élagage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.



# HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE DE MONTIGNAC

**1er juillet - 31 août :**

Mardi au samedi : 6h45 - 14h00

*fermé dimanche lundi*

**1er septembre au 30 juin :**

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h

Jeudi : 8h30-12h

Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

*Fermé dimanche lundi*

## DÉCHÈTERIE

**LES ENCOMBRANTS, PRODUITS DANGEREUX, APPAREILS ÉLECTRIQUES et MATIÈRES DIVERSES**

Tous se recyclent de façon séparée. À chacun sa place en déchèterie.

All BULKY ITEMS, DANGEROUS PRODUCTS, ELECTRICAL DEVICES and DIVERSE MATERIALS. All can be recycled separately at the waste collection center

BOIS

ÉLECTRO MÉNAGER

VÉGÉTAUX

MÉTAUX

Sarlat : 05 53 29 86 47  
 Cénac : 05 53 29 15 59  
 Montignac : 05 53 51 60 82  
 Carlux : 05 53 59 67 74  
 St-Crépin : 05 53 28 57 19

## GUIDE DU TRI

**VOUS NE VOUS IMAGINEZ PAS TOUT CE QUI PEUT ÊTRE VALORISÉ QUAND C'EST BIEN TRIÉ !**

**En vrac dans le conteneur jaune,**  
Tous les emballages vides en Plastique, Métal, Carton et Papier

**RECYCLÉS !**

Briques alimentaires, Carton plat

**RECYCLÉS !**

Bouteilles, sachets et tubes en plastique

**RECYCLÉS !**

Cigarettes, conserves, aérosols en fer ou/et aluminium

**RECYCLÉS !**

Nous récupérons uniquement les Emballages en carton, plastique, ou métal. Donc on vide ses emballages et on évite les autres objets ! Les papiers souillés (couches culottes, mouchoirs ou essui-tout), c'est sale ! Alors pas au jaune ! (couches culottes au noir, mouchoirs et essui-tout au compost, si en en a un)

**En vrac dans le conteneur vert,**

**RECYCLÉS !**

Bouteilles, pots et flacons en verre

Ici, c'est le verre qui nous intéresse. On vide les bouteilles avant de les jeter. La vaisselle (céramique ou porcelaine), ce n'est pas du verre !

**Dans le bac à compost, VALORISÉS !**  
Déposer dans le composteur les Restes alimentaires (sans os), Épluchures de fruits et légumes, marc de café...

**VALORISÉS !**

Épluchures de légumes et restes alimentaires

**VALORISÉS !**

Tonde de pelouse

**VALORISÉS !**

Marc de café, filtre et sachet de thé

**VALORISÉS !**

Coquilles d'œuf et pain rassis

Tout ce qui est végétal fait le régal d'intrus vivants. Ne vous inquiétez pas, ils vous le rendront en tant qu'engrais naturel et riche. Des infos sur les composteurs, appelez-nous 05 53 29 87 50

**Déchèterie : VALORISÉS !**

Si les gardiens de déchèteries sont tatillons avec la séparation des matériaux, c'est pour assurer derrière un recyclage ou une valorisation de qualité. Respectez les consignes de tri !

**Donner : OPTIMISÉS !**

Donner, c'est ce qu'il y a de plus beau... ! De plus utile, de plus économique et écologique ! Pensez aux associations d'aide ou à votre entourage !

**UN DOUTE, UNE QUESTION ? VENEZ À NOTRE RENCONTRE...**

De 9h à 18h, dans le camion du SICTOM et avec le sourire de notre animatrice !

Lundi 27 Mai	Cénac et Saint Julien	Parking Carrefour Contact
Mercredi 29 Mai	Sarlat-La-Canéda	Parking du Leclerc
Lundi 03 Juin	Montignac-Lascaux	Parking de l'Intermarché
Mercredi 05 Juin	Sarlat-La-Canéda	Parking du Carrefour
Lundi 10 Juin	Sarlat-La-Canéda	Parking de l'Intermarché
Mercredi 12 Juin	Salignac-Eyvignes	Parking de l'Intermarché

**...ET VENEZ VISITER LE CENTRE DE TRI DE MARCILLAC**

Mardi 04 juin et Jeudi 13 juin à 14h.  
Inscrivez-vous au 05 53 29 87 50

**DE PETITS GESTES AU QUOTIDIEN POUR UN GRAND BIEN PARTAGÉ ET LA PROTECTION DE NOTRE TERRE !**

**En sac dans le conteneur noir, ENFOUIS !**  
Déchets Sales et Non-Recyclables

**ENFOUIS !**

Brosses à dent, Fil dentaire

**ENFOUIS !**

Os, carcasses et coques de fruits de mer

**ENFOUIS !**

Couches culottes, serviettes hygiéniques

Tout ce qui est jeté dans le noir est enfoui en Dordogne ! Pas le choix ! Donc moins en met, mieux ce sera pour nous tous ! Attention : Seuls les sacs de 50L maximum passent dans le tambour !

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VÈZÈRE EN DORDOGNE ( SMBVVD )

Ne testez jamais la profondeur de la rivière avec les deux pieds !!!



**Notre camping sous les flots de la Vézère !**

## **Les inondations du mois de décembre 2023**

Suite aux intempéries, la Vézère a connu une période de crue de quelques jours. À Montignac, elle a atteint un pic maximal de 5m70 pour un débit de 565 m<sup>3</sup>/s . Le reste du temps de la crue, les hauteurs d'eau ont oscillé entre 4,5 et 5,5 mètres.

## **Les interventions Post Crues**

La Vézère a débordé avant les fêtes ... A la décrue, l'équipe régie du Syndicat est intervenue sur plusieurs points dont le retrait d'encombres sur des ouvrages d'art : la puissance de l'eau pendant la crue a provoqué l'accumulation d'encombres au droit de nombreux ouvrages.



## **Une nouvelle dynamique des cours d'eau pour 2024**

### **Les enjeux et objectifs de ce projet :**

- Assurer, de manière générale, la préservation des éléments actuels de diversification physique et écologique du lit de la Vézère.
- Lutter contre l'incision et l'encaissement du lit de la rivière.
- Rechercher l'obtention d'une alimentation en eau plus régulière du bras secondaire.
- Veiller à limiter la progression de l'érable negundo et favoriser le rajeunissement des formations alluviales.

### **Projet en deux grandes phases - Îlot de Biars à Montignac**

- 1ère : Libération des emprises par abattage d'arbres
- 2ème : Mise en œuvre des aménagements par déblai remblai de l'îlot à la rivière

### **Zoom sur l'actualité du projet**

En ce début d'année 2024, le Syndicat a procédé à la phase 1, soit la dévégétalisation totale de l'îlot.  
Un marché va être lancé afin de trouver un prestataire externe pour réaliser la phase 2.



# MOT DE L'OPPOSITION

Plein Soleil.

Saint Léonnaises, Saint Léonnais,

L'été arrive, et le soleil avec lui. Notre village va bruiser de vie dans ses courédous. À l'aube de cette nouvelle saison estivale, c'est un plaisir pour nous de vous écrire quelques lignes au travers du « Lo Journal d'Acqui ». C'est important, car il est de notre devoir d'élus de vous rendre compte des actions menées dans notre village.

Le 24 Mai une visite expertise pour le renouvellement des Plus Beaux Villages de France a eu lieu au sein de notre village. Nous avons participé activement à ce dossier. Ce dernier était extrêmement bien monté et a été défendu de manière exemplaire. Toutes les informations nécessaires ont été clairement présentées, étayées par des arguments solides et des preuves concrètes. De plus, la défense qui a été faite était convaincante et bien soutenue, démontrant une compréhension approfondie du sujet. En résumé, ce dossier a été un véritable travail d'excellence et cela a clairement porté ses fruits lors de sa présentation.

A l'heure de l'écriture de ce journal, nous attendons sereinement les conclusions du chargé de qualité des Plus Beaux Villages de France.

Lors de l'élaboration du budget municipal, l'opposition a joué un rôle essentiel en participant activement aux discussions et en proposant des amendements pour que le budget soit le plus juste possible pour tous les administrés. Grâce à leur collaboration, nous avons pu prendre en compte les différentes sensibilités et besoins de la population, et adopter des mesures équilibrées qui bénéficieront au plus grand nombre. Cette coopération entre la majorité et l'opposition témoigne de notre volonté commune de servir l'intérêt général et de garantir une gestion transparente et démocratique des ressources publiques. Comme vous avez pu le constater à l'intérieur de ce journal.

Cette année encore les aides de l'état, de la région, et du département vont diminuer. Pour toutes ces raisons, la commune s'est lancée dans des travaux pour rendre payant le parking derrière l'école et l'aire des camping-car plus rentable, mais aussi plus conviviale.

Avec le passage de l'éclairage public aux ampoules LED, après un petit décalage de l'horaire de nuit, la municipalité espère faire de belles économies.

Cette année encore, nous n'aurons pas de fête de notre village, pas de grand feu d'artifice non plus. Le comité des fêtes de Saint Léon sur Vézère est donc toujours en sommeil. Nous invitons toutes les personnes motivées pour relancer l'association à prendre contact avec la municipalité...

Bien que des efforts aient été déployés, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation. Les actions entreprises sont louables, mais il est important de ne pas se reposer sur ses lauriers et continuer à innover. Nous saluons les avancées réalisées. Cependant des mesures plus ambitieuses pourraient être prises pour répondre aux besoins de la population. Pour l'instant, nous estimons que le compte n'y est pas mais, soyons patients. Qui sait attendre peut-être gagnant !

Philippe Jardel et moi-même restons à votre écoute, aussi, n'hésitez pas à nous solliciter, nous ne manquerons pas de nous faire le relais de vos demandes.

Nous vous souhaitons un très merveilleux et bel été.

Les deux drôles d'opposants : quand l'humour prend le pouvoir !

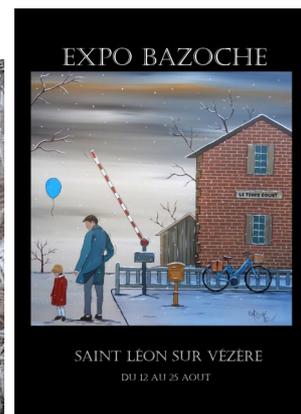
Philippe LAUGENIE

# AGENDA

Informations complètes sur le site de la mairie : [www.slve.fr/agenda](http://www.slve.fr/agenda)

## EXPOSITIONS : artiste, photographe, peintre ... salle au dessus du Point Info

- Du 15 au 30 juin : Christine BARONI, peintre
- Du 01 au 18 juillet : Bernard WAECHTER, artiste photographe
- Du 20 au 27 juillet : Ambre GUINARD, photographe
- Du 27 juillet au 10 août : Carole EPINETTE, photographe
- Du 12 août au 25 août : Rémy LECLERC, peinture acrylique
- Du 7 au 21 septembre : Carole EPINETTE, photographe
- Du 22 au 30 septembre : Hugues MOUILLAC



## MARCHÉS GOURMANDS Les Jeudis soir du 4 juillet au 29 août - Animations musicales :



- 4 juillet : Orchestre SPRITSS *Funk, pop, rock, swing, rockabilly, blues*
- 11 juillet : MAD DOGS *duo pop rock funk*
- 18 juillet : MACHA *Tantôt teintée swing, reggae, jazz, blues, MACHA vous embarque sur la route de leur chanson française...*
- 25 juillet : Mark LAWRENCE
- 1 août : SAMUEL DJ
- 8 août : WANDA YRURET, *chanteuse vénézuélienne*
- 15 août : MAD DOGS *duo pop rock funk*
- 22 août : BLACK PEARL
- 29 août : BUS DES RÊVES - VOLANTE LOCO, *style punchy patate caliente !*

## AUTRES RENDEZ-VOUS :

- Vendredi 21 juin : **Fête de la musique** organisée par le Café Léon, place de l'église 18h30
- Samedi 29 juin : **DÉAMBULATION DE LA CHORALE DE BARS** et concert à l'église à 19h
- Samedi 13 juillet : **PEDRO SOLER**, 18h30 concert à l'église
- Dimanche 14 juillet : **BROCANTE** dans le bourg toute la journée
- Dimanche 14 juillet : **CHORALE DES ÉLUS** de la Communauté de Commune à l'église
- Dimanche 21 juillet : **DESCENTE CANOËS NOCTURNE**, départ avec Canoës APA à 21h, réservation lascaux-dordogne.fr - été actif
- Vendredi 26 juillet : **Ensemble DANZA ACUARELA** de Bolivie, déambulation et danses
- Samedi 27 et Dimanche 28 juillet : Piu Di Voce présente « **L'ELIXIR D'AMOUR** » 21h au Donjon & Manoir de la Salle
- Mardi 30 juillet : **CINEMA DE PLEIN AIR**, projection « Le Comte de Monte Christo » place de l'église
- Dimanche 28 juillet : **DESCENTE CANOËS NOCTURNE**, départ avec Canoës FAMILY à 21h, réservation lascaux-dordogne.fr - été actif
- Dimanche 4 août : **FÊTE DE LA MOISSON**, Battage à l'ancienne, démonstration matériel agricole
- Mardi 6 août : **TRIO OPUS 19** concert à l'église
- Dimanche 11 août : **DESCENTE CANOËS NOCTURNE**, départ avec Canoës APA à 21h, réservation lascaux-dordogne.fr - été actif
- Dimanche 18 août : **DESCENTE CANOËS NOCTURNE**, départ avec Canoës FAMILY à 21h, réservation lascaux-dordogne.fr - été actif

